



Fédération internationale des organisations de  
travailleurs de la métallurgie

**Rapport de la délégation de la FIOM au Mexique**



# Table des matières

<b>Observations préalables.....</b>	<b>3</b>
<b>Les conflits au Mexique.....</b>	<b>3</b>
<b>L'accident de la mine de « Pasta de Conchos ».....</b>	<b>3</b>
<b>Allégations de corruption contre Napoleon Gómez Urrutia.....</b>	<b>4</b>
<b>Atteinte à l'autonomie des syndicats.....</b>	<b>7</b>
<b>Réflexions et propositions concernant les activités de la FIOM.....</b>	<b>7</b>
<b>Le syndicat des mineurs : historique et chronologie.....</b>	<b>9</b>
<b>Programme de la délégation.....</b>	<b>12</b>

## **Observations préalables**

Du 25 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2006 une délégation de la Fédération internationale des organisations de travailleurs de la métallurgie (FIOM) s'est rendue au Mexique pour recueillir des informations sur les événements qui secouent l'affiliée mexicaine : le « Sindicato Nacional de Trabajadores Mineros, Metalúrgicos y Similares de la República Mexicana – SNTMMSRM ».

La délégation a eu une série d'entretiens à Mexico. Elle s'est ensuite rendue dans la région où se trouve la mine « Pasta de Conchos » qui appartient au « Grupo Mexico ». En février 2006, une catastrophe a frappé la mine et coûté la vie à 65 mineurs. Un aperçu du programme de la délégation et des entretiens figure en annexe.

A l'occasion du Comité exécutif, réuni à Oslo en Norvège le 19 mai, la FIOM a décidé d'envoyer une délégation au Mexique et a fixé les dates de la visite avec les représentants de la SNTMMSRM.

## **Les conflits au Mexique**

La délégation s'est rendue au Mexique suite à trois événements qu'il faut considérer séparément, même s'ils s'entrecoupent, s'ils ont des répercussions les uns sur les autres et si certaines personnes impliquées jouent un rôle important dans les trois cas :

- ▶ L'accident dans la mine de charbon « Pasta de Conchos » appartenant au Grupo Mexico ;
- ▶ Les allégations de corruption contre le Secrétaire général élu de la SNTMMSRM, Napoleon Gómez Urrutia, relevé de ses fonctions par le Ministère du travail ;
- ▶ La tentative du Ministère du travail pour destituer le Secrétaire général élu de la SNTMMSRM et de le remplacer de l'extérieur par un candidat à sa convenance.

## **L'accident de la mine de « Pasta de Conchos »**

Le 19 février 2006 un accident a dévasté une mine de charbon au nord de Mexico, dans l'Etat de Coahuila à environ 150 km de la frontière du Texas, et coûté la vie à 65 mineurs. Les causes de l'accidents sont demeurées longtemps inconnues. Selon les collègues, le propriétaire du groupe minier, Grupo México, refuse systématiquement de répondre publiquement aux familles. L'accès à la mine est sévèrement limité. Selon les membres des familles des victimes, les informations sont contradictoires et l'entreprise les intimide. Les représentants de l'entreprise insistent pour rencontrer les familles individuellement et refusent toute communication collective.

Lors de notre visite à Sabinas, la presse mexicaine écrivait pour la première fois que l'on avait constaté une forte concentration de méthane dans l'air la veille de l'explosion. Les employés de la mine ont confirmé ces dires aux cours des entretiens.

Dans un premier temps, certains mineurs auraient refusé de descendre dans le puits, mais ils auraient été menacés de licenciements et la plupart d'entre eux étaient embauchés par une agence intérimaire et non par l'entreprise elle-même. Quarante mineurs décédés étaient des intérimaires.

Après l'accident, la SNTMMSRM, et surtout son Secrétaire général Napoleon Gómez Urrutia, ont accusé la compagnie minière et le Ministre du travail « d'assassinat industriel » et rappelé que, quelques mois auparavant, une commission d'enquête avait déjà constaté des lacunes dans la sécurité de la mine.

Depuis, la Commission nationale des droits de l'homme a confirmé cette accusation et reproché au Ministère du travail d'avoir largement négligé son devoir de surveillance, puisque les autorités savaient que la direction ne respectait pas les normes de sécurité dans la mine. En juillet 2004, lors d'une visite d'inspection, des employés du Ministère du travail avaient déjà relevé 48 problèmes et, au moment de l'accident, les responsables n'avaient, selon les déclarations de la Commission, rien fait pour remédier à la situation.

La Commission reproche également à la compagnie de ne pas ménager ses efforts pour remettre la mine en activité le plus rapidement possible, alors qu'elle n'en fait pas assez pour dégager les cadavres des victimes. Au moment de notre visite à la fin du mois de juin, ils venaient de dégager le premier cadavre de la mine. Ils n'ont pas sorti d'autre corps à ce jour.

Sur place, on entendait aussi dire que l'entreprise tentait de se soustraire à son obligation de dédommager les familles. Le montant relativement faible de USD 6 000,-- qui revient aux familles des victimes pourrait baisser lorsque la veuve de la victime est encore jeune et susceptible de se remarier.

### **Allégations de corruption contre Napoleon Gómez Urrutia**

En mai 2002, Napoleon Gómez Urrutia est devenu Secrétaire général de la SNTMMSRM. Il succédait à son père, qui avait occupé ce poste pendant des décennies. Comme c'est souvent le cas au Mexique, le Bureau national du syndicat l'avait nommé secrétaire général adjoint durant la deuxième partie du dernier mandat de son père. En 2002, le Congrès ordinaire du syndicat l'a élu Secrétaire général à l'unanimité et le Ministère du travail l'a ensuite confirmé dans ses fonctions.

Mais Napoleon n'a pas évolué comme beaucoup l'avait prévu. Le syndicat des mineurs s'est donné une structure démocratique et s'est lancé, sous Napoleon, dans une lutte pour l'augmentation des salaires et des prestations annexes ainsi que pour l'amélioration des conditions de travail des mineurs. Il aurait organisé plus de 25 grèves au cours des années suivantes et obtenu gain de cause dans chaque cas. Le Secrétaire général ne s'est donc pas fait d'amis dans les compagnies minières, ni parmi leurs propriétaires.

Au sein du mouvement syndical mexicain, Napoleon Gómez Urrutia pratique également une autre politique que celle du président, très éloigné de sa base, du Congreso de Trabajo (CT) ou de celle de la Confederación de Trabajadores de México (CTM). En revendiquant l'abolition des « contratos de protección » Napoleon n'a pas attaqué les piliers du pouvoir des syndicats mexicains intégrés dans le corporatisme du système politique (notamment le CT et la CTM) à la hache, mais bien à la tronçonneuse.

Il est même allé plus loin. Pour la première fois dans l'histoire des syndicats mexicains, il a entrepris de défendre les intérêts des mineurs d'autres pays : aux Etats-Unis et au Pérou. La SNTMMSRM a formé une coalition avec les syndicats de ces pays, qui est intervenue très concrètement dans les négociations collectives avec les mines du Grupo México, allant jusqu'à manifester sa solidarité au-delà des frontières.

Les événements qui ont suivi l'accident de la mine « Pasta de Conchos » ont fait déborder le vase. Lorsque, Napoleon Gómez Urrutia a accusé les responsables d'« assassinat industriel », le Ministère du travail a réagit. Il a invoqué la question non éclaircie d'un fonds fiduciaire pour accuser, Napoleon Gómez Urrutia de corruption. Le Ministère du travail l'a destitué de son poste de Secrétaire général et a gelé sa fortune personnelle et celle du syndicat. A sa place, le Ministère a « installé » Elias Morales Hernández, ancien collaborateur du père de Napoleon, que ce dernier avait renvoyé et qui, par la suite, avait aussi été exclus du syndicat. Selon des informations internes, Morales n'est pas seulement soutenu par le Ministère du travail, mais aussi par le Grupo México. Au Mexique et dans les milieux syndicaux, il n'est pas exactement considéré comme un modèle d'intégrité.

La SNTMMSRM n'a pas accepté cette manœuvre. Lors du congrès au début du mois de mai, la grande majorité des délégués a confirmé l'élection de Napoleon au poste de Secrétaire général. Des grèves spontanées ont éclaté dans plusieurs mines pour le soutenir. Deux grévistes ont été tués lors d'une intervention policière dans une des mines.

Certaines grèves se poursuivent encore aujourd'hui. Les mineurs refusent toujours de reconnaître le nouveau Secrétaire général « imposé » par le Ministère du travail et exigent le retour de Napoleon Gómez.

Les accusations de corruption portent essentiellement sur le détournement de montants provenant d'un fonds fiduciaire de USD 55 millions. Le fonds existe depuis 1988. A l'époque, la mine Cananea était en faillite. Le juge des faillites a donné aux intéressés la possibilité de racheter la mine. Cinq pour cent de sa valeur serait remise aux syndicats. A l'époque la compagnie n'a pas respecté ses promesses et engagements. Ce n'est que 16 ans plus tard que l'on est arrivé à un accord et versé le montant dans un fonds fiduciaire sous forme d'actions et que ces actions pouvaient être rachetées à un prix donné (soit 55 millions).

Le fonds sert à payer les salariés qui, au moment de la privatisation, c.-à-d. de la vente de la société ou de la mine par l'Etat, étaient employés par la compagnie. Selon le Ministère du travail, quelque 6,000 mineurs auraient déposé plainte dans deux Etats fédéraux, (en réalité il y a 3,200 réclamations individuelles), ce qui

reviendrait à prouver qu'ils n'auraient rien reçu de ce fonds alors qu'ils ont droit à un dédommagement. Le syndicat des mineurs affirme qu'il est difficile de déterminer qui a droit à une indemnité, car la compagnie refuse de lui remettre les listes de salariés de l'époque.

Quant au montant versé à ce jour, plusieurs informations contradictoires circulent. On ne sait pas non plus vraiment ce qui est arrivé au reste de l'argent. Alors que des plaintes ont été déposées, d'éminents juristes du travail ont déclaré que les versements avaient été interrompus en attendant que la décision concernant les plaintes officielles tombe. Le bruit court également qu'une partie des fonds aurait été utilisée pour financer des infrastructures dans les villes de mineurs, notamment des écoles.

Dans l'affaire de corruption on constate plusieurs faits étranges : selon ses déclarations, le Ministère du travail serait intervenu lorsque trois membres du comité de surveillance et justice du syndicat lui ont envoyé une lettre dans laquelle ils refusaient que Napoleon reste Secrétaire général. Selon le droit mexicain, cela suffit pour déclencher l'intervention du Ministère du travail. La SNTMMSRM déclare qu'une des signatures avait été falsifiée et qu'elle peut le prouver par une analyse graphologique. La troisième signature, celle de Morales le candidat du Ministère du travail, est inacceptable, car à cette date il n'appartenait plus au syndicat.

Morales aurait eu régulièrement accès à des informations du Ministère du travail qui lui ont permis d'agir ensuite. Deux jours après l'entretien de la délégation avec le Ministère du travail, au cours duquel on lui a appris que l'enquête avait permis de repérer 144 comptes de la SNTMMSRM à l'étranger, Jorge Campos, membre de la délégation, a reçu une note de Morales (sans signature) dans laquelle il lui signalait que des fonds de la SNTMMSRM avaient été versés sans autorisation sur 3 comptes : un en Suisse (le compte de la FIOM auprès de la banque COOP à Bâle, sur lequel les membres versent leurs cotisations), un au Chili (le compte du Bureau de la FIOM pour l'Amérique latine) et un à Bogota (selon Campos, c'est la part des mineurs correspondant aux dons versés par les syndicats latino-américains pour les syndicats de Colombie ). La note ne donnait pas seulement le numéro des comptes, mais aussi les montants exacts. La question est : Où Morales, qui n'a pas accès à la comptabilité ni aux documents bancaires du syndicat, a-t-il trouvé ces informations ?

Ces trois comptes feraient aussi partie des comptes découverts à l'étranger par le Ministère du travail lors de son enquête. Si c'est le cas, il convient de mettre la qualité de l'enquête en question. Lorsque la SNTMMSRM vire des fonds sur ces comptes, elle ne fait rien d'autre que de s'acquitter de ses obligations de membre d'une fédération syndicale mondiale (GUF).

Il est aussi très étonnant que le gouvernement semble avoir des problèmes pour trouver des juges qui puissent signer des mandats d'arrêt ou des avis de recherche. La police elle-même, la Commission spéciale de lutte contre le blanchiment d'argent (SIEDO) a, selon les journaux publiés à Mexico pendant notre séjour, abandonné l'affaire parce qu'elle n'a pas trouver de preuves de ces manipulations.

## **Atteinte à l'autonomie des syndicats**

Le troisième terrain de conflits concerne les activités du Ministère du travail en vue de destituer Napoleon et d'installer un nouveau Secrétaire général, Morales, à sa place. Il s'agit clairement d'une atteinte à l'autonomie du syndicat et d'une violation de la convention No 87 de l'OIT, que le Mexique a ratifiée.

De toute manière, quels que soient les résultats des accusations de fraude avancées contre Napoleon Gómez, les structures et institutions démocratiques de la SNTMMSRM ont le droit et le devoir de décider s'il convient de destituer Napoleon et à quel moment; ce n'est pas du ressort du Ministère du travail. En outre, le Ministère du travail n'a pas le droit de décréter la nomination d'un nouveau Secrétaire général, dont les milieux syndicaux ne veulent pas. A cela s'ajoute le fait que Morales n'a pas seulement été démis de ses fonctions syndicales, mais que suite à une procédure réglementaire, il a été expulsé du syndicat.

Au cours d'un entretien, le Ministère du travail a indiqué que cette décision d'expulsion avait été révoquée par un tribunal. Cependant le dossier indique que ce n'est pas un tribunal indépendant qui a révoqué cette décision, mais la « Junta de Conciliación y Arbitraje », un organe de surveillance de l'application du droit du travail. Cette Junta est très critiquée pour son interprétation du droit du travail et ses violations de la Convention No 87 de l'OIT (cf. le rapport de la FIOM sur les aspects problématiques du droit du travail au Mexique). La Junta comprend un représentant des autorités, un représentant des employeurs et un des syndicats. Le représentant des syndicats appartient à la CTM, qui soutient essentiellement le système corporatiste des syndicats mexicains. Les efforts de Napoleon Gómez pour supprimer les « contratos de protección » privent justement la CTM d'une grande partie de son pouvoir.

## **Réflexions et propositions concernant les activités de la FIOM**

A l'avenir, la FIOM devrait agir dans les domaines suivants :

- ▶ Suite à l'accident dans la mine de « Pasta de Conchos » il faut absolument insister pour révéler les causes de l'accident, qui est très probablement dû à d'énormes lacunes de sécurité, et demander des comptes aux coupables. Il faut aussi remettre en question le rôle étrange du Ministère du travail, qui n'a pas donné suite aux manquements à la sécurité constatés il y a deux ans et n'a pas insisté pour faire corriger ces lacunes. Il faut aussi exposer le rôle des intérêts privés et des relations dans cette affaire – le Ministre du travail aurait des relations commerciales étroites avec le Grupo México. En ce qui concerne l'accident dans la mine, la FIOM devrait officiellement proposer d'envoyer des spécialistes pour enquêter sur place, même si on peut supposer que le Grupo México n'acceptera pas.
- ▶ Il faut aussi veiller à ce que la compagnie n'échappe pas à ses obligations envers les familles des mineurs décédés, comme pouvait le laisser croire les rumeurs qui circulaient au moment de notre visite ( moins voire aucune indemnité pour les femmes jeunes car elles pourraient se remarier).

- ▶ Il ne faut pas non plus oublier de remettre en question le système d'application des normes de sécurité et de rouvrir la discussion.
- ▶ Il faut continuer à stigmatiser avec force l'ingérence du Ministère du travail dans l'autonomie de la SNTMMSRM et insister pour que les organes compétents de l'OIT statuent le plus rapidement possible. Le fait de tolérer voire d'accepter ce comportement pourrait être compris au Mexique et ailleurs comme un signal et donner le feu vert à ceux qui veulent continuer à traiter les syndicats gênants et peu commodes de cette manière.
- ▶ C'est plus difficile dans le cas des accusations de fraude et de corruption contre Napoleon Gómez. Tout indique que le gouvernement (en particulier le Ministère du travail) soutenu par quelques entreprises, a sauté sur l'occasion pour se défaire d'un adversaire gênant. Il n'y a jusqu'à présent pas de preuves concrètes contre Napoleon, et si elles existent-elles n'ont pas été divulguées. Le fait que le gouvernement ait des difficultés pour trouver un juge qui signe un mandat d'amener avant les élections présidentielles semble plutôt indiquer que les preuves à charge ne sont pas très solides.
- ▶ Les allégations de fraude constituent un élément essentiel du conflit. Il convient donc d'informer l'opinion publique sur l'utilisation de cet argent. Bien que la SNTMMSRM ait déjà préparé une note dans ce sens, la presse mexicaine semble l'ignorer. La FIOM devrait donc, en accord avec le syndicat des mineurs, envisager de faire appel à des experts en dehors du Mexique pour expliquer comment l'argent a été utilisé et d'avertir la presse internationale.

## Syndicat des mineurs : historique et chronologie

---

- Mai 2002** Le Ministre du travail du Mexique confirme Napoleon Gómez Urrutia dans ses fonctions de Secrétaire général du « Syndicat national des travailleurs des mines, de la métallurgie et des branches connexes de la République du Mexique » - SNTMMSRM, autrement dit « Los mineros » pour un mandat de six ans ; il succède à son père Napoleon Gómez Sada.
- Septembre 2004** Le gouvernement Fox accentue les pressions visant à réformer le droit du travail afin de flexibiliser le marché du travail.
- Avril 2005** Le syndicat des mineurs conclut une « alliance stratégique » avec le syndicat américain des travailleurs de l'acier, qui compte 850.000 adhérents.
- Juin 2005** Dans le cadre d'une campagne internationale de solidarité, soutenue par la Fédération internationale des organisations de travailleurs de la métallurgie (Gómez fait partie de son Comité exécutif) plus de 10 000 membres de la SNTMMSRM, employés par le « Grupo México » qui appartient à des Mexicains, organisent des campagnes de protestation simultanée au Mexique, au Pérou et aux Etats-Unis, pour que la compagnie cesse de bafouer les droits des travailleurs.
- 12 août 2005** 80.000 mineurs mexicains participent à une journée d'action transfrontalière avec 1 500 membres de l'USW, qui travaillent pour la filiale « Asarco » du Grupo México (mines de cuivre en Arizona et au Texas), afin de les soutenir dans une grève longue de quatre mois.
- Septembre 2005** Après une grève de 45 jours à Lázaro Cárdenas – une entreprise des aciéries du Grupo Villacero Sicartsa, Michoacán, les 2 400 membres de la SNTMMSRM ont obtenu une hausse de salaire de 8%, des prestations annexes de 34% et le versement d'une prime unique.
- 14 février 2006** Gómez et d'autres dirigeants du « Congreso de trabajo » contestent la réélection de Victor Flores, qui est soutenu par le Ministère du travail.
- 17 février** Suite à une réclamation invraisemblable du « Comité de surveillance et de justice » le gouvernement mexicain retire son soutien à Napoleon Gómez et l'accuse d'avoir détourné USD 55 millions d'un fonds du syndicat. Il est remplacé par son rival, Elias Morales Hernández, qui est soutenu par les entreprises. Il n'y a pas eu de poursuites judiciaires, un porte-parole du gouvernement affirme que Napoleon Gómez est coupable de corruption. La « nomination » de Morales est annoncée publiquement le 28 février.
- 19 février** Une explosion dans la mine appartenant au Grupo México « Pasta de Conchos » fait 65 morts, dont la plupart sont des intérimaires sans formation, qui ne disposaient pas d'équipements suffisants en cas de manque d'oxygène. Napoleon Gómez qualifie ces

cas de manque d'oxygène. Napoleon Gómez qualifie ces événements d' « assassinats industriels ».

- 1<sup>er</sup> mars** Plus de 250 000 mineurs dans 70 entreprises du Nord et du centre du Mexique cessent le travail pour obtenir la réintégration de Napoleon et de meilleures conditions de travail. Le secteur minier est paralysé pendant ces deux journées d'action des travailleurs.
- 7 mars** Des membres des principaux syndicats du Mexique rejoignent la SNTMMSRM, lorsque plus de 50 000 syndicalistes descendent dans les rues de Mexico pour demander la réintégration de Napoleon Gómez et la démission du Ministre du travail.
- 17 mars** Des milliers de syndicalistes, d'étudiants et de citoyens de six villes américaines manifestent pour soutenir Napoleon Gómez et les droits des travailleurs du Mexique.
- 18 mars** La SNTMMSRM convoque un congrès extraordinaire pour confirmer Napoleon Gómez dans ses fonctions de Secrétaire général.
- 22 mars** Des dirigeants des syndicats de l'acier des Etats-Unis et du Canada se rendent au Mexique pour soutenir Napoleon et la SNTMMSRM.
- 24 mars** Des employés de la mine de cuivre La Caridad du Grupo México quittent leurs postes de travail pendant les négociations collectives et refusent de poursuivre les négociations tant que Napoleon Gómez n'en prend pas la direction. La grève s'étend à une entreprise avoisinante du Grupo Villacero et à la multinationale Mittal Steel, qui a racheté les anciens sites de Bethlehem et LTV aux Etats-Unis.
- 31 mars** La FIOM dépose une plainte auprès de l'OIT pour violation des conventions 87 et 98, afin de protester contre la destitution de Napoleon Gómez .
- 3 avril** Début de la grève au laminoir d'acier de Sicartsa.
- 5 avril** La grève s'étend aux mines de zinc de San Martin, qui appartient au Grupo México.
- 7 avril** Le Grupo Villacero licencie 300 grévistes chez Sicartsa et 300 salariés de son usine Viga Trefilados. Mittal Steel licencie 800 syndicalistes.
- 12 avril** Mittal Steel cède et réintègre les travailleurs licenciés, accepte de payer les salaires et autres prestations dus pendant la grève, cesse toutes les poursuites juridiques et reconnaît Napoleon Gómez comme président du syndicat. Cela encourage les grévistes des autres entreprises à poursuivre leur lutte.
- 20 avril** La police attaque l'usine de Sicartsa avec des bombes lacrymogènes et des matraques. Deux grévistes sont tués, des douzaines d'autres blessés. Leo Gerard (USW) accuse le gouvernement de « meurtre ». Un millier de femmes se rendent à l'aciérie pour protester contre l'attaque.

- 28 avril** Plus de 4 millions de mineurs, d'enseignants, d'électriciens, de travailleurs du téléphone et d'autres syndicalistes organisent une grève générale tournante pendant la journée d'action de la SNTMMSRM.
- 1<sup>er</sup> mai** Des centaines de milliers de travailleurs, de membres du nouveau syndicat, le « front national pour l'unité syndicale et l'autonomie » participent aux manifestations du 1er mai dans tout le pays. Leur revendication principale : que le gouvernement cesse d'intervenir dans les affaires de la SNTMMSRM.
- 2 mai** Début du 34<sup>ème</sup> congrès ordinaire de la SNTMMSRM à Mexico.
- 2 juillet** Elections présidentielles au Mexique.  
**2006**

Source principale : [www.solidaritycenter.org](http://www.solidaritycenter.org), 3 juillet 2006

## Programme de la délégation

25 juin 2006	Arrivée à Mexico
26 juin 2006	
9h00	Réunion avec le Front pour la défense de l'autonomie syndicale (FNAUS)
13h00	Entretien avec les membres du Bureau de l'UNT
17h00	Entretien avec des juristes du travail (notamment Nestor de Buen, Alfonso Bouzas)
27 juin 2006	
9h00	Réunion du Bureau de la SNTMMSRM
12h00	Entretien avec des députés du Parlement mexicain
16h00	Entretien avec Ben Davis / Solidarity Center de l'AFL-CIO
19h00	Entretien avec le Ministre du travail Francisco Salazar Sáenz
28 juin 2006	Départ en avion pour Piedras Negras / Suite du voyage pour Sabinas / Coahuila
	Entretien avec des représentants du syndicat des mineurs / des mineurs/ des familles, etc.
16h00	Visite de la mine de charbon Esmeralda
29 juin 2006	
9h00	Poursuite des entretiens avec les mineurs, les familles et les syndicats
	Retour à Mexico
30 juin 2006	
15h00	Interview avec une équipe de la télévision
16h00	Entretien avec José Luis Rodriguez (Secrétaire général de la SITIAVW)
17h00	Réunion à la fondation Friedrich Ebert
1 <sup>er</sup> juillet 2006	Voyage de retour

